



Délibération D2024_033
Modification du tableau des emplois

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-juillet à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Joëlle LAVOREL, Maire.

Nombre de membres
Théorique : 14
En exercice : 14
Présents : 8
Procuration : 9

Date de convocation
02/07/2024

Présents : DECRUY Marie-Hélène, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, LAVOREL Joëlle, MUGNIER Joseph, NOVO-PEREZ Laurence,

Représentés :
SAXOD Mélanie donne pouvoir à DUBOUCHET Philippe

Excusé(s) : DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Yves, KARATAS Aylin, LAUREAU Pierre, MARTINET Sylvain

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie-Hélène

Madame le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de pérenniser certains emplois à l'accueil de la Mairie ainsi qu'au Service Périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTÉ la modification du tableau des emplois afin de créer deux postes permanent – Service Administratif et Service Périscolaire à temps non complet.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents.

Fait à VERS, le 10 juillet 2024

Le Maire, Joëlle LAVOREL



TABLEAU DES EMPLOIS 2024

Avant le 10 juillet 2024

Secteur	Catégorie	Fonction	Permanent		Temps de travail	
			Oui	Non	Complet	Non Complet
Administratif						
Mairie	A					
	B	Rédacteur	1		1	
	C	Secrétaire de Mairie	1		1	
	C	Agent Administratif	1	1		2
Techniques						
ST	A					
	B					
	C	Agent Technique	1		1	
Animation						
Périscolaire	A					
	B					
	C	Coordinatrice	1			1
	C	Agent d'Animation	3	2	1	4

Le Maire J. LAVOREL

le 12/07/2024



TABLEAU DES EMPLOIS 2024

Secteur	Catégorie	Fonction	Permanent		Temps de travail	
			Oui	Non	Complet	Non Complet
Administratif						
Mairie	A					
	B	Rédacteur	1		1	
	C	Secrétaire de Mairie	1		1	
	C	Agent Administratif	1	1		2
Techniques						
ST	A					
	B					
	C	Agent Technique	1		1	
Animation						
Périscolaire	A					
	B					
	C	Coordinatrice	1			1
	C	Agent d'Animation	3	2	1	4



Le Maire J. LAVALLE
le 12/17/24